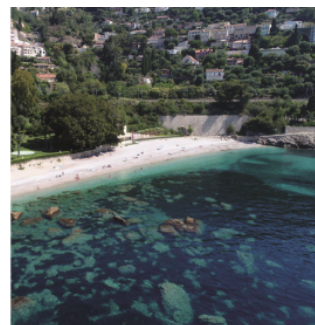


Roquebrune-Cap-Martin inaugure sa brigade Maritime jeudi 18 juillet 2024



La Ville de Roquebrune-Cap-Martin inaugure sa brigade Maritime et son poste de police municipale avancé

Jeudi 18 juillet à 11h

Soucieux de renforcer la présence et l'efficacité de la police municipale sur le terrain, Patrick Cesari, entouré d'élus inaugurerà la nouvelle brigade maritime avec un poste de Police Municipale avancé jeudi 18 juillet à 11h à la base nautique.

Une nouvelle brigade maritime

La création de cette brigade maritime répond à plusieurs objectifs cruciaux pour la Ville. Tout d'abord, il s'agit de renforcer la sécurité des usagers du littoral en assurant une présence policière constante dans les baies de Carnolès et de Cabbé. Cette brigade côtière fera respecter la réglementation en vigueur dans la bande des 300 mètres (contrôle de vitesse, respect des zones de mouillage...). Cette initiative vise aussi à améliorer la réactivité des secours en cas d'incidents. Grâce à un Zodiac de 6,50m de long, la brigade pourra intervenir rapidement, notamment sur des secteurs inaccessibles en voiture, comme le sentier du littoral dit le Corbusier. Enfin, elle portera assistance aux sapeurs-pompiers et à la Police nationale lorsque nécessaire.

La brigade maritime sera en service de 10h à 18h, 7 jours sur 7, jusqu'à la fin du mois de septembre. Composée de trois agents, elle pourra également intervenir sur d'autres créneaux horaires en cas d'alerte ou d'interventions ponctuelles.

Vers une future aire marine protégée

La capacité de la brigade à patrouiller et à intervenir rapidement est essentielle pour faire respecter les zones de mouillage et pour minimiser l'impact environnemental des activités humaines sur le littoral. Cette initiative s'inscrit dans un cadre plus large de la création d'une aire marine protégée, affirmant l'engagement de la Ville dans la protection maritime et la préservation de ses richesses naturelles.

Un poste avancé de Police Municipale

Simultanément, la Police Municipale inaugurera un poste avancé fonctionnant avec l'aide d'assistants temporaires de la police municipale agréés et assermentés venus spécialement l'été ainsi que des agents permanents. Ce poste, situé sur le parking Jean-Gioan, sera ouvert au public de 10h à 18h, 7 jours sur 7, jusqu'au 31 août. *« L'objectif est de renforcer la présence de la police municipale sur le terrain, d'améliorer la réactivité et l'efficacité des interventions, et d'assurer une surveillance continue de la baie de Carnolès. La brigade est en lien étroit avec l'antenne de 1er secours des pompiers située sur l'ancien terrain de la base aérienne dont on connaît la réactivité : » : précise Patrick Cesari, Maire de Roquebrune-Cap-Martin.*

Coordination optimale des interventions

Le poste avancé bénéficiera d'une liaison directe avec les équipages de la police municipale, garantissant une coordination optimale des interventions. Il servira également de base de vie pour la brigade maritime, renforçant ainsi la surveillance et la sécurité dans toute la baie de Carnolès. Grâce à sa position stratégique, ce poste permet une surveillance constante de la baie, et les agents peuvent intervenir immédiatement en cas d'infraction constatée, assurant une réponse rapide et efficace aux incidents.

Proximité avec le Public

Les agents présents au poste avancé seront disponibles pour renseigner le public, les orienter et prendre en compte leurs doléances, renforçant ainsi le lien de proximité avec les citoyens. Le poste est équipé d'un défibrillateur, garantissant une capacité de réponse rapide pour les premiers secours en cas d'urgence médicale.

Police Municipale : 04.92.10.47.55 et 07.72.11.98.02 - 7j/7 -24h/24

Votre contact

Stéphanie Dehay

Directrice de la Communication

04 92 10 48 83

stephanie.dehay@mairiercm.fr